



Liste des Délibérations du Conseil Municipal Séance du lundi 25 septembre 2023

| N° | OBJET | VOTE |
|---------|---|---|
| 2023.48 | AFFAIRES GÉNÉRALES – BIBLIOTHÈQUE – MISE À JOUR DU FOND (DÉSHERBAGE) | Adoption à l'unanimité |
| 2023.49 | AFFAIRES GÉNÉRALES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX ENTRE LA COMMUNE DE GRÉSY SUR ISÈRE ET L'ASSOCIATION « CLUB VORTEX RC » | Adoption à l'unanimité |
| 2023.50 | AFFAIRES GÉNÉRALES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX ENTRE LA COMMUNE DE GRÉSY SUR ISÈRE ET L'ASSOCIATION « TENNIS CLUB DE GRÉSY SUR ISÈRE » | Adoption à l'unanimité |
| 2023.51 | AFFAIRES GÉNÉRALES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX ENTRE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE MONTAILLEUR / GRÉSY SUR ISÈRE ET L'ASSOCIATION « LES GROS MOIGNONS » | Adoption à l'unanimité |
| 2023.52 | AFFAIRES GÉNÉRALES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX ENTRE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE MONTAILLEUR / GRÉSY SUR ISÈRE ET L'ASSOCIATION « LES TAMALOUS » | Adoption à l'unanimité |
| 2023.53 | AFFAIRES GÉNÉRALES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX ENTRE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE MONTAILLEUR / GRÉSY SUR ISÈRE ET L'ÉCOLE CYBELLE | Adoption à l'unanimité |
| 2023.54 | AFFAIRES GÉNÉRALES – CESSION DU DROIT DE BAIL DU RELAIS DES BAUGES | Adoption à l'unanimité |
| 2023.55 | AFFAIRES GÉNÉRALES – CESSION DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE DE GRÉSY SUR ISÈRE ET MONSIEUR BASSO | Adoption à l'unanimité |
| 2023.56 | AFFAIRES GÉNÉRALES – DÉPLACEMENT DES PANNEAUX D'AGGLOMÉRATION SITUÉS AVENUE COMBE DE SAVOIE | Adoption à l'unanimité |
| 2023.57 | AFFAIRES GÉNÉRALES – ONF – COUPES 2024 EN FORÊT COMMUNALE RELEVANT DU RÉGIME FORESTIER | Adoption à l'unanimité |
| 2023.58 | FINANCES – ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2024 | Adoption à l'unanimité |
| 2023.59 | FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET 2023/M14 | Adoption à l'unanimité |
| 2023.60 | FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET 2023/M14 | Adoption à l'unanimité |
| 2023.61 | FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET 2023/M14 | Adoption à l'unanimité |
| 2023.62 | FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°5 – BUDGET 2023/M14 | Adoption à l'unanimité |
| 2023.63 | FINANCES – RESTAURANT SCOLAIRE – PRIX DU REPAS AU 1ER OCTOBRE 2023 | Adoption à l'unanimité |
| 2023.64 | RESSOURCES HUMAINES – ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL AU SEIN DE LA COMMUNE DE GRÉSY SUR ISÈRE | Adoption à l'unanimité |
| 2023.65 | RESSOURCES HUMAINES – INSTAURATION DE LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES | Adoption à l'unanimité |
| 2023.66 | RESSOURCES HUMAINES – INSTAURATION DES AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCE – NATURE ET DURÉE | Adoption à l'unanimité |
| 2023.67 | RESSOURCES HUMAINES – INSTAURATION DE L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE COMPLÉMENTAIRE POUR ÉLECTIONS | Adoption à l'unanimité |
| 2023.68 | URBANISME – SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES À USAGE D'HABITATION | Adoption à 14 voix et 1 abstention (Véronique VIANEY) |

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans les deux mois à compter de leur publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Liste affichée le

La secrétaire de Séance
Madame Tatiana GRAVENHORST



Mise en ligne sur le site de la commune le

Le Maire
Monsieur François GAUDIN